

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

# Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

## Conseil Général du Calvados



Le Calvados tire son nom des roches situées au large des côtes qui servaient de repère aux marins afin d'éviter les barres rocheuses à fleur d'eau. Les frontières du Calvados dessinent un rectangle d'environ 120 km de longueur sur 60 km de large, en pleine centre de la Normandie. Le département présente une diversité de paysages : à l'est, le Pays d'Auge, autour de Lisieux et de Pont-l'Évêque, est riche de verts pâturages. Dans la partie médiane du département, les plaines de Caen et de Falaise sont vouées à la culture des céréales. Au nord-ouest, le Bessin autour de Bayeux et d'Isigny-sur-Mer, est propice à l'élevage. Au sud-ouest, on trouve le bocage Virois, la Suisse Normande et ses collines, dont le Mont-Pinçon (359 m) est le point culminant du département. Au nord, la Manche borde le Calvados sur 120 km de côtes, ponctuées de ports qui soulignent sa vocation maritime.

Le département du Calvados compte près de 700 000 habitants. Il est administré par un conseil général de 49 membres, qui gère un budget de plus de 700 millions d'€, dont 122 millions d'investissement en 2012.

Le PIB départemental est de 15,890 milliards d'€, le PIB par habitant de 23 724 € et le PIB par emploi de 59 656 €.

Ses principales villes où se concentre l'essentiel de ses activités industrielles et de services sont Caen, capitale régionale, Hérouville Saint-Clair, Bayeux, Vire, Falaise, Lisieux, Deauville-Trouville et Honfleur.

### Coordonnées

Rue Saint-Laurent  
BP 20520 14035 Caen CEDEX 5  
Tél. : 02 31 57 14 14  
Site : [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

## Un projet global de territoire pour une ligne nouvelle qui profite vraiment à toute la Normandie

Par ce cahier d'acteur, le Conseil Général du Calvados s'inscrit dans une démarche collective en s'appuyant directement sur les travaux de la conférence des exécutifs de Basse-Normandie des 13 janvier et 16 septembre 2011 et plus largement sur le projet Seine Métropole (Grumbach), les discours du Président de la République d'avril et juillet 2009, les travaux des colloques du Havre et de Rouen, et ceux de la « Coopération » des 6 agences d'urbanisme de l'Axe Seine (mai 2011).

## Les principes fondamentaux

### Paris Seine Normandie : le cadre conceptuel

L'espace de réflexion et d'action dans lequel s'inscrit le Calvados est celui de Paris Seine Normandie, c'est-à-dire un territoire élargi, qui ne se limite pas à l'axe de la Seine stricto sensu, même s'il est clair pour tous que le développement de l'axe séquanien est fondamental. Cet espace s'articule autour de :

- 4 métropoles, Paris, Rouen, Le Havre et Caen ;
- 3 régions, l'Ile-de-France, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie ;
- 1 système portuaire composé des six ports de Paris, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg et Dieppe ;
- des métropoles et des ports mis en réseau par la route, le fer, le fleuve et le très haut débit ;
- des métropoles et des ports adossés à un espace naturel, agricole, touristique et culturel de première importance.

### Paris Seine Normandie : un exercice concret de mondialisation

Le Calvados est parfaitement conscient que le projet *Paris Seine Normandie* est un projet d'intérêt national dont les enjeux sont de dimension mondiale. Il s'agit à la fois de conforter Paris comme capitale mondiale et de lui offrir une ouverture sur la mer. Il s'agit également de réaffirmer la vocation maritime de la France. Il s'agit enfin d'organiser le développement de la capitale autour de la Seine et de la façade maritime normande, du Mont Saint-Michel au Tréport.

Paris Seine Normandie est donc pour notre département et pour la Normandie un exercice concret de mondialisation. C'est aussi un enjeu européen.



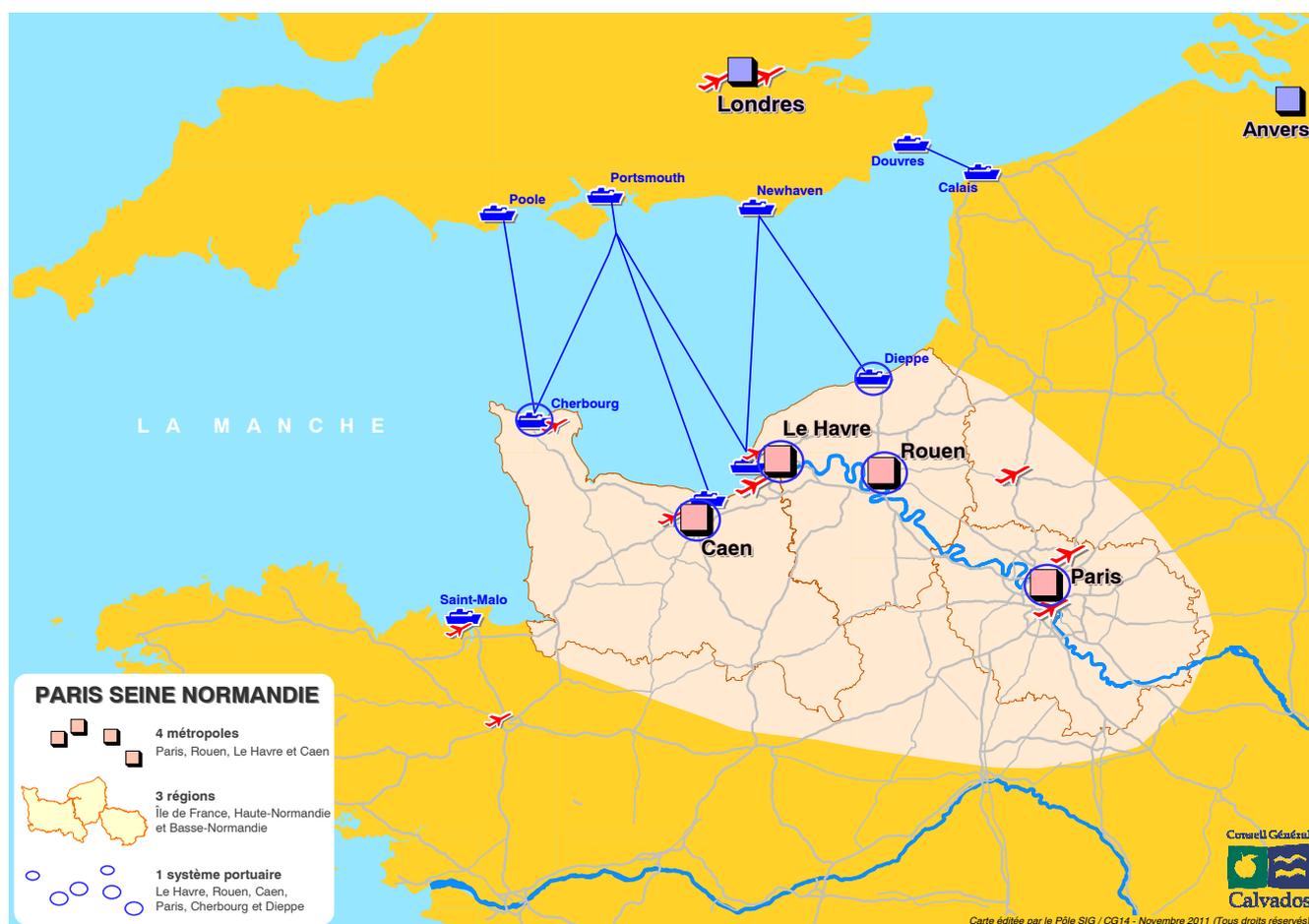
L'Europe actuelle s'organise essentiellement sur un espace économique délimité par le pentagone Londres/Hambourg/Munich/Milan/Paris, espace irrigué par des flux qui se concentrent sur les axes Londres-Rotterdam-Francfort-Milan et Londres-Rotterdam-Luxembourg-Lyon-Marseille.

Cette organisation néglige la façade ouest et atlantique de notre pays. L'enjeu de Paris Seine Normandie est donc aussi de rééquilibrer l'Europe vers son arc atlantique en offrant un vrai débouché vers le Sud au port du Havre qui, à défaut, restera hémiplegique.

## Paris Seine Normandie : des métropoles et des territoires en symbiose

Le Calvados promeut et défend une conception globale de la métropolisation, dans laquelle il n'y a pas d'opposition entre métropole et territoire et dans laquelle il n'y a pas de territoires interstitiels qui seraient délaissés. Le territoire doit faire vivre la métropole et la métropole doit faire vivre le territoire, dans une approche complètement intégrée où métropole et territoire sont un espace global et unifié de réflexion et d'action.

Caen a besoin de tout l'appui du territoire régional pour jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu de même que le territoire régional a besoin du moteur métropolitain de l'agglomération caennaise.





## Un projet global de territoire : 4 Axes stratégiques, 11 Grands projets

Notre projet territorial vise bien sûr à assurer le développement du Calvados, mais aussi, en appui de l'Axe Seine, à mettre en valeur toute la façade maritime de Paris Seine Normandie et à structurer son espace au Sud-Ouest, qui constitue naturellement l'hinterland Sud du Havre.

### Valoriser l'espace

1. Le Calvados est riche de son espace agricole, naturel et patrimonial. C'est une richesse en soi, qui se raréfie, qui fait l'objet de concurrences d'usage de plus en plus vives et qui ne doit pas être gaspillée par légèreté. L'espace du Calvados doit donc être doublement valorisé : d'abord en l'économisant et ensuite en l'utilisant avec la plus grande pertinence.

C'est dans un esprit *grumbachien* que le Calvados entend occuper toute sa place au sein de Paris Seine Normandie, dans un projet large et harmonieux d'urbanisation discontinu et multipolaire, avec des échanges et des interpénétrations entre territoire naturel et zones d'habitat et d'activités, tout en veillant à un tressage des mobilités. Un exercice concret de développement durable (économique, social et environnemental) et un exercice concret de construction rationnelle et esthétique de l'espace s'ouvrent pour le Calvados.

### Etre un grand territoire estuarien, économique et logistique

Ce dessein passe par plusieurs initiatives :

2. Créer une structure de partenariat stratégique entre Caen, Le Havre et le Calvados ; cette structure sera ciblée sur les fonctions suivantes : réflexion globale, coordination générale, valorisation, maîtrise d'ouvrage des très grands projets structurants.
3. Valoriser la façade maritime et les ports du Calvados, Caen et Honfleur en particulier, en liaison avec le développement de toute la Manche Normande et dans l'immédiat, développer les navettes conteneurs interportuaires entre le Havre et Caen.
4. Créer une zone d'activité économique et logistique à Caen-Mézidon dont la Basse-Normandie, le Calvados et les agglomérations caennaise et havraise ont besoin.
5. Mettre en valeur et coordonner un « axe Nationale 13 », parallèle à l'Axe Seine, à la fois routier et ferroviaire. Cet axe pourrait mettre en synergie les zones économiques et logistiques de Bayeux, Caen, Mézidon, Lisieux et Bernay, dynamisées par des liaisons ferroviaires cadencées entre ces villes. Dans la direction Nord-Sud, cet axe pourrait être croisé avec un axe Le Havre-Honfleur-Lisieux-Mézidon.
6. En matière de fret, lancer rapidement le contournement Ouest de l'Ile-de-France, passant par Caen-Mézidon-Alençon-Le Mans-Tours. Ce contournement, articulé à partir des ports du Havre et de Caen/Cherbourg, est l'amorce de la grande desserte d'arrière côte de toute la façade atlantique : Le Mans (Rennes), Tours (Nantes/Saint-Nazaire), Poitiers (La Rochelle), puis Bordeaux, Hendaye, Madrid, Lisbonne.
7. Gagner la bataille du très haut débit : le Calvados qui a adopté son schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) le 27 mai 2011, sera doté de l'un des tous premiers réseaux FTTH à l'échelle d'un territoire départemental.

### Miser sur les savoirs, la culture et le tourisme

8. La Basse-Normandie est la troisième région française quant aux dépenses de recherche par habitant. Le Calvados prendra toute sa place dans l'économie de la connaissance à partir :

- des grands outils que sont l'Université, le Centre hospitalier universitaire, le Ganil (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds), Cycéron (Cyclotron biomédical de Caen) ;
- des instruments de coopération mis en place (Pôles Movéo et TES, Polytechnicum, Nucléopolis, PRES Normandie) ;
- des réalisations et projets fédérateurs (ARCHADE, Ecole de Management de Normandie...).

9. Avec de grands équipements culturels (Mémorial de Caen, Institut Mémoires de l'édition contemporaine - IMEC, un Zénith, des salles de musiques actuelles (Cargo et Big Band Café) et un projet de Grande Médiathèque à vocation régionale, le Calvados est une terre de culture et aussi de festivals (film américain de Deauville, Beaugard (rock) ou Nordik Impakt (musiques actuelles). Il a le savoir faire pour participer aux grandes manifestations qui pourraient être décidées dans le cadre de Paris Seine Normandie.

10. L'Ile-de-France, avec près de 50 % des séjours effectués dans le Calvados, constitue le premier bassin émetteur. Avec 900 monuments classés, le Calvados est au second rang national pour le patrimoine protégé au titre des monuments historiques, après Paris.

Sur ce fondement solide, le Calvados contribuera fortement au développement touristique de Paris Seine Normandie dont il possède certains éléments clés :

- les plages du débarquement et le Mémorial (3,2 millions de visiteurs/an) qui peuvent se coupler avec les thèmes de la libération de Paris ou de la Reconstruction ;
- la figure emblématique de Guillaume-le-Conquérant, qui intéresse toute la Normandie et l'Axe Seine et dans le Calvados, Caen (sa capitale), Bayeux (la tapisserie), Falaise (son château natal) ;
- les activités sportives de Pleine Nature pour lesquelles le Calvados est très bien doté, qu'elles soient terrestres (Côte Fleurie, vallée de l'Orne), nautiques (littoral calvadosien) ou aériennes (Suisse Normande).

### Bénéficiaire de la Grande vitesse ferroviaire

11. La LNPN doit profiter à toute la Normandie et mettre paritairement Caen et Le Havre à 1h15 de Paris en reliant Rouen et Caen en 45 minutes. Pour le Calvados, les caractéristiques de la ligne tournent autour des idées :

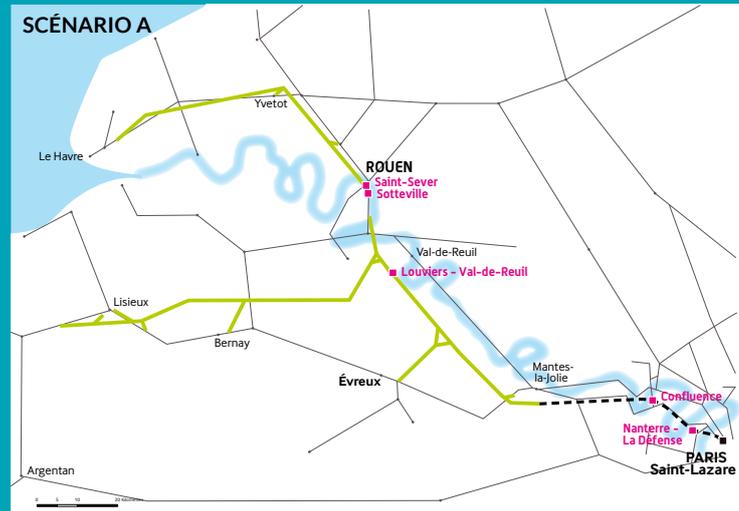
- de bouquet de performances global : rapidité, confort, fréquences, cadencement, robustesse et intermodalité ;
- d'interconnexion : avec le réseau à grande vitesse national et européen ; avec l'agglomération parisienne et ses gares de La Défense et de Saint-Lazare ; avec les aéroports parisiens et les plateaux scientifiques (Saclay) ; entre Caen, Rouen et Le Havre ;
- de diffusion : l'effet grande vitesse doit profiter à toute la Normandie et donc pour le Calvados, à Caen, Lisieux, Deauville, Bayeux, en particulier par une fédération intermodale des réseaux TER, urbains et interurbains.



Parmi les trois scénarios, le scénario C est probablement le plus satisfaisant sur le plan intellectuel, mais il se heurte, en l'état actuel de nos connaissances et sauf ce qu'en dira le débat public, à des difficultés techniques et financières très importantes.

Le scénario A a naturellement la préférence du Calvados. Son tracé répond pleinement au principe d'un projet « qui profite à toute la Normandie » ; il met Caen à 45 minutes de Rouen ; il sauvegarde les promesses de collaboration et de mise en réseau des 3 grandes agglomérations normandes ; il permet des relations aisées entre Rouen et Evreux ; il mettra Caen en relation avec Calais et le nord de la France et de l'Europe, si demain la décision est prise de doubler le TGV Nord par Rouen, Amiens et Calais ; enfin il reste dans une épure financière qui semble soutenable.

Quant au scénario B, il paraît très autocentré sur les problématiques de l'Eure.



Enfin le projet doit être global et donc indivisible. Pour cela, il convient :

- Que RFF mette techniquement au point et à égalité entres ses différentes parties, l'ensemble du projet LNP ;
- Que ce soit l'ensemble du projet qui soit soumis à l'enquête publique et fasse l'objet d'une seule et même déclaration d'utilité publique ;
- Que le projet de LNP donne lieu à un plan de financement global portant sur l'ensemble de l'opération permettant ainsi aux collectivités territoriales de considérer les enjeux de chacun des territoires, tout en prenant la mesure de leurs participations financières au projet.

## Résumé du cahier d'acteur

Le cahier d'acteur du Calvados s'inscrit dans une **démarche collective** concrétisée par « la plate-forme commune des acteurs bas-normands en faveur d'une ligne nouvelle Paris Normandie » adoptée le 16 septembre 2011 par la conférence des exécutifs de Basse-Normandie et s'appuie sur le concept de **Paris Seine Normandie** repris par les six agences d'urbanisme de l'Axe Seine. Le Calvados défend par ailleurs une conception de **ligne nouvelle, une et indivisible** qui profite à toute la Normandie par son tracé et ses interconnexions intermodales.

Si sa préférence va au scénario A, le Calvados souligne l'importance de bénéficier d'un **bouquet de performances global** en termes de rapidité (Paris-Caen en 1h15, et Rouen-Caen en

45 minutes), de cadencement, de fréquence, de robustesse, d'interconnexions aux aéroports parisiens et au réseau à grande vitesse européen et de diffusion de l'effet grande vitesse à toute la Normandie par une **fédération intermodale** des différents réseaux et type de transports.

Le Calvados justifie de la ligne nouvelle Paris Normandie par un **projet global de territoire** articulé autour de **4 axes stratégiques** : valoriser l'espace ; être un grand territoire estuarien, économique et logistique ; miser sur les savoirs, la culture et le tourisme ; bénéficier de la grande vitesse ferroviaire.

Ces 4 axes sont eux-mêmes déclinés en **11 projets** qui illustrent l'étendue de son potentiel.

**CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie**

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen  
contact@debatpublic-lnpn.org

[www.debatpublic-lnpn.org](http://www.debatpublic-lnpn.org)

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)